

Zeitschrift: Le rameau de sapin : journal de vulgarisation des sciences naturelles
Herausgeber: Société des Sciences Naturelles de Neuchâtel
Band: 15 (1881)
Heft: 9

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Rameau de Sapin.

Neuchâtel, le 1^{er} septembre 1881.

Ce journal paraît une fois par mois. On s'abonne au prix de fr. 2.50 par an chez M. le Dr Guillaume à Neuchâtel.

Promenade solitaire ou triste fin d'un geai. (fin).

Il me serait impossible de dire si c'était un milan, une buse ou un autour, tellement son vol était rapide au moment de son essor. Il alla, non loin de moi, se poser sur un chêne, comme pour me narguer et me montrer son courage et son sangfroid. Je m'attendais à trouver, où il s'était levé, quelques débris informes dans lesquels j'aurais à peine pu reconnaître feu monsieur le geai, l'auteur du premier cri d'alarme. Mais non, le piaillleur était encore du nombre des vivants et, chose étonnante, presque en bonne santé, du moins en apparence, car immédiatement aussi il prit la fuite, non pas au vol, il est vrai, mais en sautant et comme au petit galop. À la vue du malheureux, je fus presque joyeux, car me dis-je : « Voilà l'occasion de secourir la souffrance; ce pauvre éclopé guérira et il me réjouira par ses gentilleses, ou bien il succombera, alors je pourrai faire quelque intéressante observation sur son trépas. » Je me mis donc à sa poursuite, mais mes efforts furent couronnés de succès moins vite que je ne m'y attendais; mon assaut dura au moins cinq minutes. À chaque instant je croyais saisir ma proie, toujours elle m'échappait. Enfin, harassée, la pauvre bête se cacha la tête sous des feuilles de chêne, croyant ainsi, comme l'enfant coupable qui ferme les yeux, comme l'autruche aux abois, qui enfonce sa tête dans le sable, se dérober à mes regards et faire cesser mon attaque! Je m'en emparai, mais, ô triste spectacle! ce n'était plus un oiseau, ce n'en était que les trois-quarts, car une portion considérable des muscles de son corps avait été arrachée. Une partie de la tête était en lambeaux; la moitié d'une aile au moins avait été dévorée et les deux cuisses étaient fortement endommagées. Que faire de cette capture? La guérison était chose impossible. Il me répugnait de lui donner la mort; j'avoue qu'en cette circonstance le rôle du sacrificateur ou du lévite était aussi noble, que celui du bon samaritain. Pourtant mon courage l'emporta sur ma répugnance; maître geai dut faire ses dispositions testamentaires sans le secours d'aucun tabellion; il rendit le dernier soupir, heureux d'avoir échappé aux serres de son premier persécuteur.

Son agonie, depuis le moment où j'avais entendu son premier appel jusqu'à sa mort, que j'abrégeai autant que possible, avait duré vingt minutes, pour lui probablement vingt siècles. Ses frères, les geais criards, et ses cousines, les corneilles, avaient été bien lâches à son égard, dirons-nous, nous autres hommes, compatissants et misericordieux ! Oui, j'en conviens, ils se montrèrent peu courageux en face de l'ennemi au bec crochu. Mais nous, qui nous donnons le nom de chrétiens, montrons-nous toujours de la bonté vis-à-vis de nos frères malheureux et leur portons-nous toujours un secours efficace, lorsque pour suivis par la misère, ils font appel à notre esprit de solidarité ?

C. Y.

Le Crêt-Taconnet à Neuchâtel.

La colline, comme sous le nom de Crêt-Taconnet, vient de disparaître. Depuis plusieurs années, la Municipalité faisait exploiter ce crêt de calcaire néocomien et conduire les matériaux dans le lac devant la grande promenade du faubourg, afin de gagner des terrains pour la construction de nouveaux quartiers. (Voir plan ci-contre). Le transport des matériaux, que l'on peut évaluer à environ 200 000 mètres cubes s'est fait au début par le moyen de tombereaux traînés par des mulets, plus tard il s'est opéré au moyen de trains de deux wagons arrivant au remplissage par deux plans inclinés.

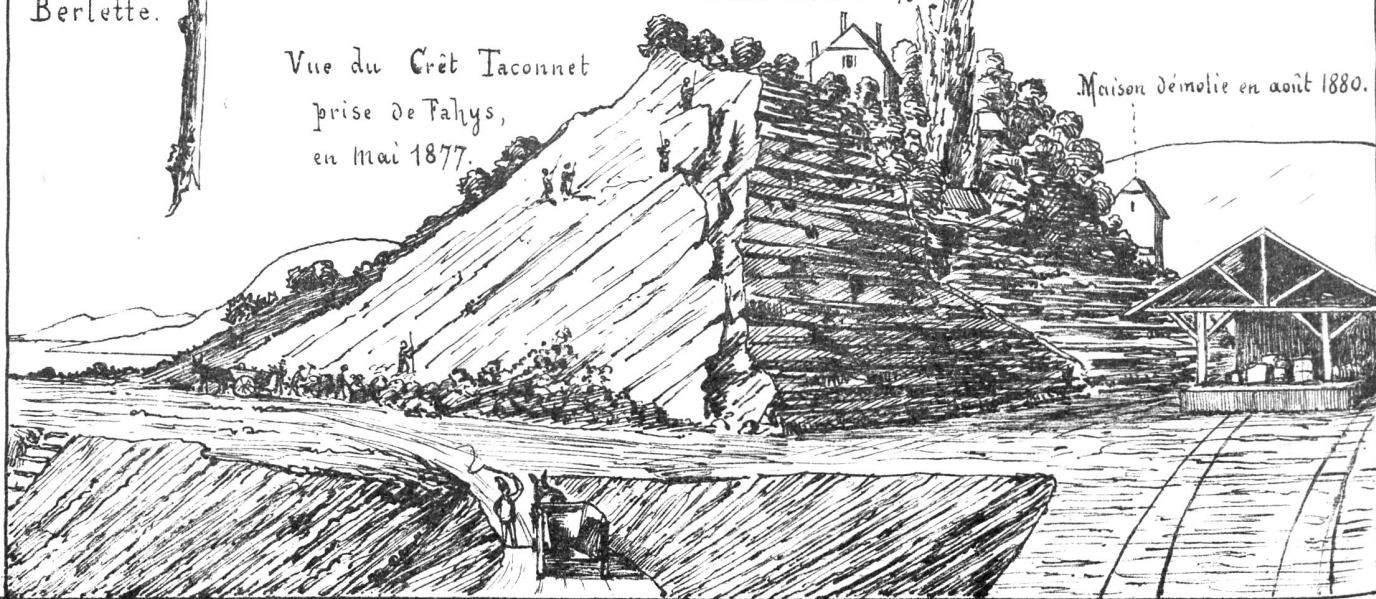
Maison
dite "la Haute Folie"
démolie en mars 1879

Maison démolie en août 1880.

Vue du Crêt Taconnet
prise de Tahys,
en mai 1877.



Rameau
de
l'Amelanchier
commun.
Berlette.





Gare des Voyageurs

Gare des marchandises

Maison de la
Emplacement
de la Haute Police

Crêt Taconnet

Buffet

La Taconnière

Surface qu'occupait l'ancien

Vieux

Châtel

Chemin du Vieux Châtel

Rue de Clos Brochet

Maladière

ECHELLES :: 1 : 2500

Mètres

Pau bourg du

Crêt

Promenade

Ancien quai de la Promenade

Le Crêt

Bains

Nouveaux terrains

gagnés sur le lac

Lac

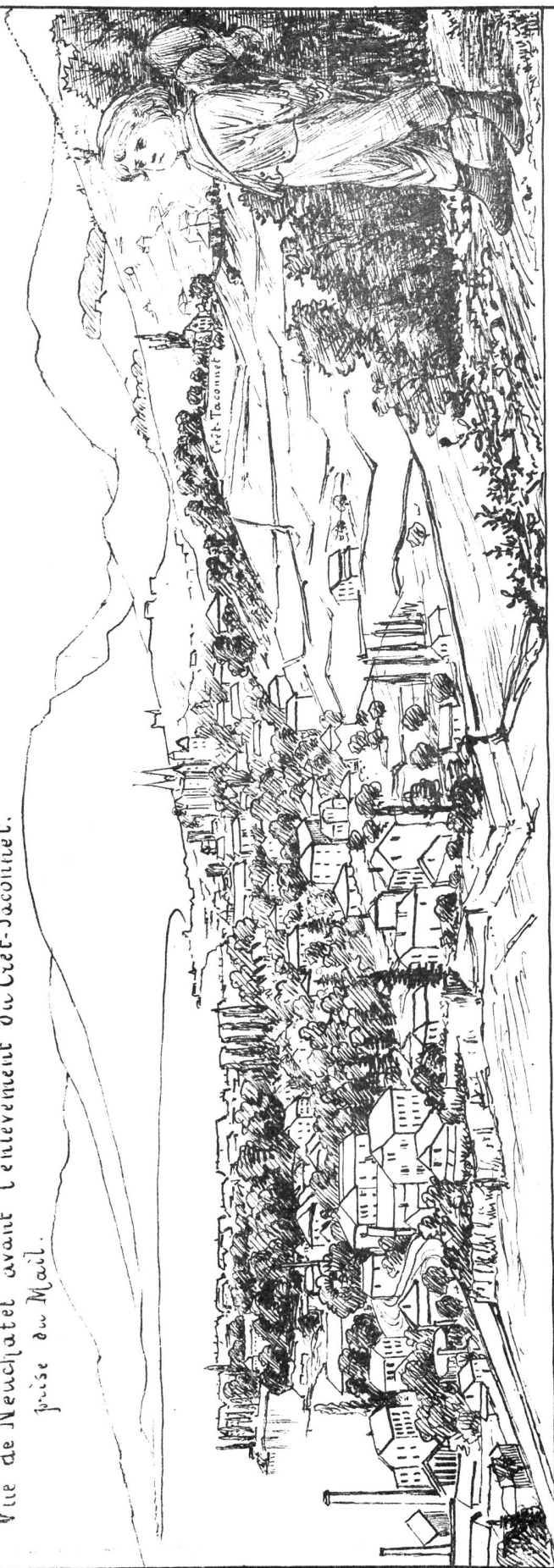
de

Neuchâtel

clôt 1881

clôt 1821

Vue de Neuchâtel avant l'enlèvement du Crêt-Taconnet.
prise du Mail.



Le Rameau de Sapin a le devoir de conserver le souvenir de cette colline, sur laquelle les jeunes membres du Club jurassien ont fait leur première excursion botanique. Tous les habitants de Neuchâtel y ont également porté leurs pas, pour admirer du sommet la vue du lac et des Alpes et tous ont cueilli un bouquet de fleurs de l'amélanchier (Brelettes), arbuste qui tapissait les flancs du Crêt-Taconnet.

On raconte que lorsque le Général Meuron était dans l'Inde anglaise il reçut la visite d'un individu, qui réclamait de lui des secours en qualité de compatriote. voulant s'assurer que le visiteur était bien réellement un Neuchâtelois, le Général lui posa la question: "Que trouve-t-on sur le Crêt-Taconnet?" — "Des brelettes, Général", et l'identité fut établie.

Voici une autre version, qui est moins vraisemblable. Le Grand Frédéric ayant appris que parmi les prisonniers faits à la bataille de Rossbach, il se trouvait un officier neuchâtelois, J. L. Jacobel, fit chercher ce dernier et lui demanda pourquoi il avait osé prendre les armes contre son souverain. "Sire", répondit Jacobel, "en vertu de l'article 3 des articles généraux, les Neuchâtelois ont le droit de porter les armes contre le roi de Prusse, lorsqu'il s'agit d'une guerre où il est engagé comme roi de Prusse et non comme Prince de Neuchâtel". (à suivre).